



**LE  
JOURNAL  
DU CHAT**

**MARS  
2025  
N°3**

# **MASSACRES SUR LA VILLE**

**TRAHISONS ET MISE  
EN DANGER D'AUTRUI**



**TOUTES  
LES INFOS SUR  
FACEBOOK  
JACQUES LECHAT**



## MASSACRES SUR LA VILLE

**TRAHISONS  
ET MISE  
EN DANGER  
D'AUTRUI**

**Voilà le triste titre du Journal numéro 3 du Chat.**

Nous rêvons toutes et tous de parler autrement de notre ville, de Marignane.

Hélas, ceci est la triste réalité d'un maire en fin de règne, à bout de souffle, qui a transformé en plomb et surtout en sales affaires tout l'or qu'il a trouvé sur son chemin.

**18 ans de gestion désastreuse, 18 ans à massacrer la ville, à l'isoler, à la mettre dans les mains de cadres supérieurs incompetents, 18 ans à faire monter l'insécurité** pour mieux surfer sur cette vague, 18 ans à dédaigner les commerçants.

**18 ans aussi d'esbroufe à toujours expliquer que "le meilleur est à venir".** C'était même le slogan de campagne du maire en 2020. La réalité est qu'on vit au quotidien le pire sans jamais voir arriver le meilleur.

**18 ans de sous-investissements manifestes.**

Par rapport aux villes de même importance que Marignane, notre ville investi 60 millions de moins !

Et ça ce n'est que par rapport à la moyenne nationale.

Ne tentons même pas de nous comparer avec les villes les plus dynamiques de France !

**18 ans de trahison politique** en isolant la ville de la Métropole, du Département, de la Région et même de l'État. **18 ans à ne pas demander les subventions que mérite Marignane.**

**18 ans de massacres de notre ville, de trahisons et, bien plus grave, de mise en danger de la vie d'autrui !**

Voilà ce que le Journal du Chat numéro 3 va vous révéler.

Nous ne pouvons terminer cet édito sans vous donner une note d'espoir : un vent puissant va bientôt balayer ce présent qui n'est déjà bientôt plus que du passé.

Notre si célèbre mistral souffle le vent puissant d'une bonne nouvelle. Une autre voix est en train d'émerger, une autre voie est possible,  
**un nouveau chemin se dessine. Gardons espoir !**

**Directeur de la publication :**

François Yannick  
7, rue Basse  
54200 Boucq

**Rédacteur en chef :**

Jacques Lechat

**Rédaction :**

tous les articles  
sont rédigés  
par des  
Marignanaïses et  
des Marignanaïses  
(Les Amis du Chat)

**Contact :**

[jacques.lechat@gmail.com](mailto:jacques.lechat@gmail.com)

Imprimé en Espagne  
par Rotimpress

# LES 10 GRANDS MENSONGES D'ÉRIC LE DISSÈS

## MENSONGE N°1 :

Éric LE DISSÈS nie que des travaux aient été effectués dans des écoles sans précautions adaptées obligatoires en milieu amianté. Il nie maintenant, sous la pression de la Police, qu'il savait que ces travaux n'étaient pas réalisés de manière réglementaire, alors qu'il a même poussé ses propres services, qui le mettaient en garde, à poursuivre un cursus mortifère, sans doute pour des raisons liées aux coûts des travaux plus chers.

**Le résultat, c'est qu'Éric LE DISSÈS met délibérément en danger la vie d'autrui, et ceci désigne d'abord des enfants, du personnel municipal et des enseignants.**

## MENSONGE N°2 :

Le nombre de policiers municipaux n'est pas de 26 comme l'a annoncé Éric LE DISSÈS à la cérémonie de présentation de ses vœux à la population en janvier 2025. Ce chiffre serait déjà très insuffisant, mais de surcroît, il est faux. Il n'y a pratiquement plus de policiers municipaux à Marignane. Pire, le Maire confirme dans le journal La Provence du 15 septembre 2023, je cite : **"La baisse des effectifs de la police municipale n'est pas un problème pour moi : c'est voulu"**.

**Voulez-vous 6 ans de plus sans police municipale ? Si oui, vous voterez Éric LE DISSÈS en 2026.**

## MENSONGE N°3 :

La base de loisirs de l'Esteou n'est pas un projet du Maire Éric LE DISSÈS, mais de la Communauté Urbaine, aujourd'hui Métropole, qui est le créateur et le financeur de ce projet dont elle est propriétaire.

**La ville de Marignane est seulement chargée de la gestion du site (délibération de la communauté urbaine du 19 février 2015).**

**S'accaparer la paternité de cet équipement est donc un bien sale mensonge en direction des Marignanais.**

## MENSONGE N°4 :

Les travaux dans les écoles s'élèveraient à plusieurs millions d'euros. **Demandez aux parents d'élèves s'ils voient ces millions dans l'école de leur enfant.**

## MENSONGE N°5 :

Éric LE DISSÈS dit dans le dernier Magazine Municipal qu'il vient de signer un accord pour 35 millions d'euros pour rénover le Centre Ancien. Après 18 ans de mandat, nous en sommes toujours là, et depuis 18 ans, il nous annonce toujours la même chose : des financements à coups de millions pour le Centre Ancien. **Un échec total et 18 ans de mensonges répétés chaque année. Le Chat vous invite à aller voir sur place dans ce centre historique et vous prendrez la mesure de l'échec et des mensonges servis chaque année sous la forme de millions d'euros promis, toujours promis.**

## MENSONGE N°6 :

Éric LE DISSÈS dit qu'il aime les animaux, et c'est un mensonge.

Il a gazé plusieurs centaines de cochons, incapable de trouver une solution à dimension humaine pour ces bêtes. **Il a ensuite le culot de construire un cimetière pour animaux (le Chat n'est pas opposé) pour mieux essayer de cacher, de camoufler sa profonde cruauté envers le monde animal.**

## MENSONGE N°7 :

Éric LE DISSÈS dit qu'il défend la culture provençale. Il suffit de se promener en centre-ville et notamment au marché pour se rendre compte que cette culture provençale est peu représentée.

## MENSONGE N°8 :

Éric LE DISSÈS dit qu'il est patriote : est-ce la vérité ? Alors que trône dans son bureau la photo de Poutine et qu'il déclare au Journal La Provence que son personnage préféré est Poutine.

**Son voyage au Donbass avec Mariani pour y rencontrer des pro-russes sème le doute sur la véritable identité d'Éric LE DISSÈS : défend-il vraiment les intérêts de la France ?**

## MENSONGE N°9 :

Éric LE DISSÈS dit qu'il aime la communauté pieds-noirs. Est-ce vraiment la réalité lorsqu'il pose en photo sous la Croix de Lorraine pour la co-création de son nouveau parti alors qu'il dit qu'il n'appartient à aucun Parti ?

## MENSONGE N°10 :

Éric LE DISSÈS se prétend défenseur de l'environnement des Marignanais. Mensonge !

La preuve : toujours absent des réunions de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport Marseille Provence, toujours absent des réunions du Gipreb (défense de l'étang de Berre). **Se faire représenter par Mme Tardy témoigne du peu d'intérêt écologique sur des sujets qui touchent et impactent pourtant notre ville.**

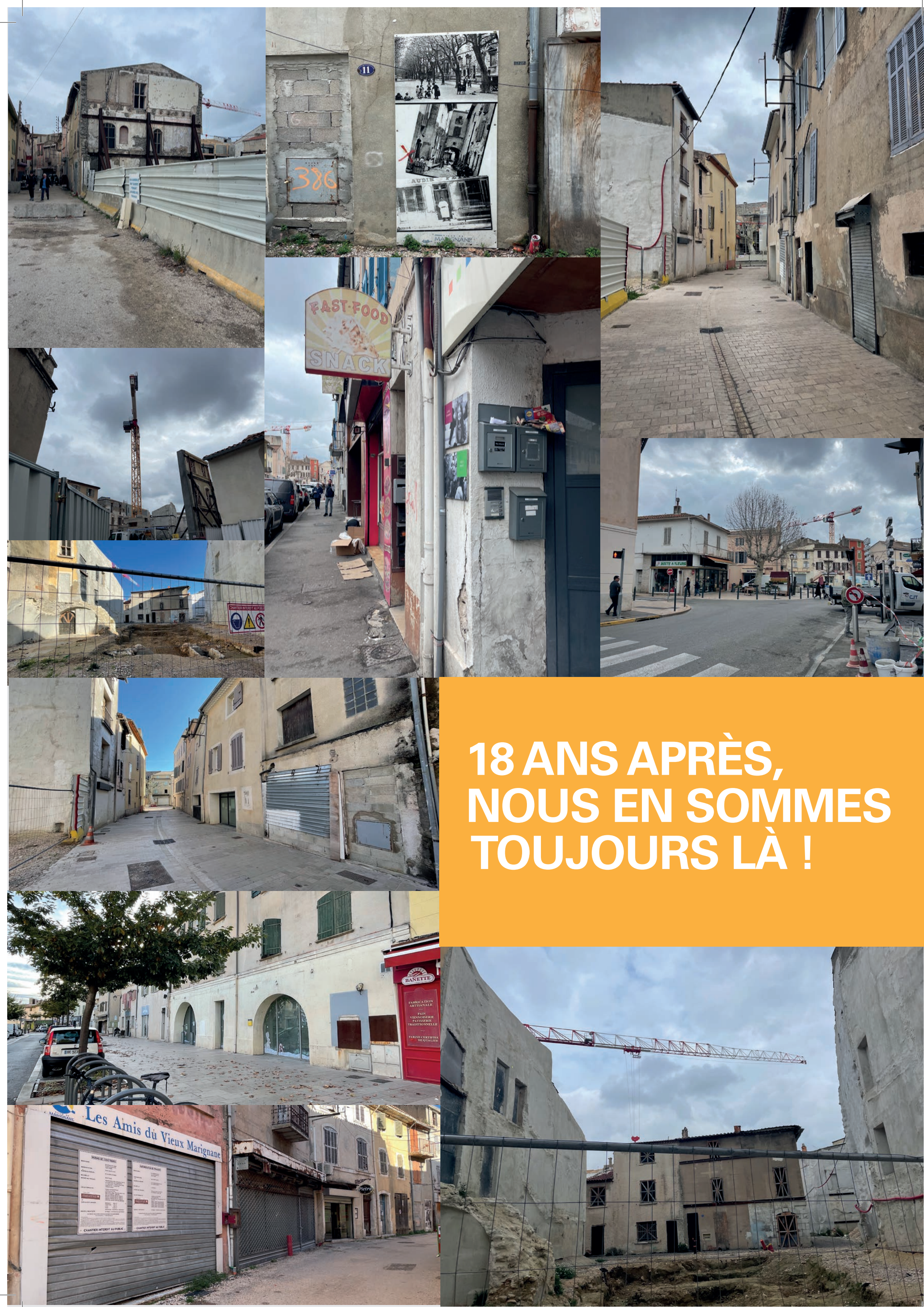
---

**"N'oubliez jamais :  
mentir, c'est trahir !  
Oui, les Marignanais  
devront s'en souvenir."**

---











# MASSACRES SUR LA VILLE !

Nous ouvrons là la longue liste des massacres de la ville perpétrés par le maire. Il y en a pour tous les goûts. Hélas.

## Massacre sur le Centre historique

Éric Le Dissès défigure et massacre le quartier qui fut le berceau de l'histoire de notre ville : le centre ancien.

**Vous voulez savoir comment massacrer le Centre historique d'une ville ?**

**Un homme sait répondre à cette question ; un homme sait faire et cet homme, c'est le Maire Éric Le Dissès.**

**Incapable, depuis 18 ans, 3 mandats municipaux, de réhabiliter ce site "cœur de ville".**

Dans une opération affublée de l'acronyme PNRQAD, Éric Le Dissès n'a trouvé d'autres ressources pour requalifier ce quartier que de donner les clés d'une partie du Centre ancien à un promoteur immobilier : LA FONCIÈRE LOGEMENT.

Quelle belle preuve d'imagination pour un Maire d'une ville de 34 000 âmes ! (Oups ! Pardon, plus que 32 000 habitants car 2 000 ont fui entre deux recensements).

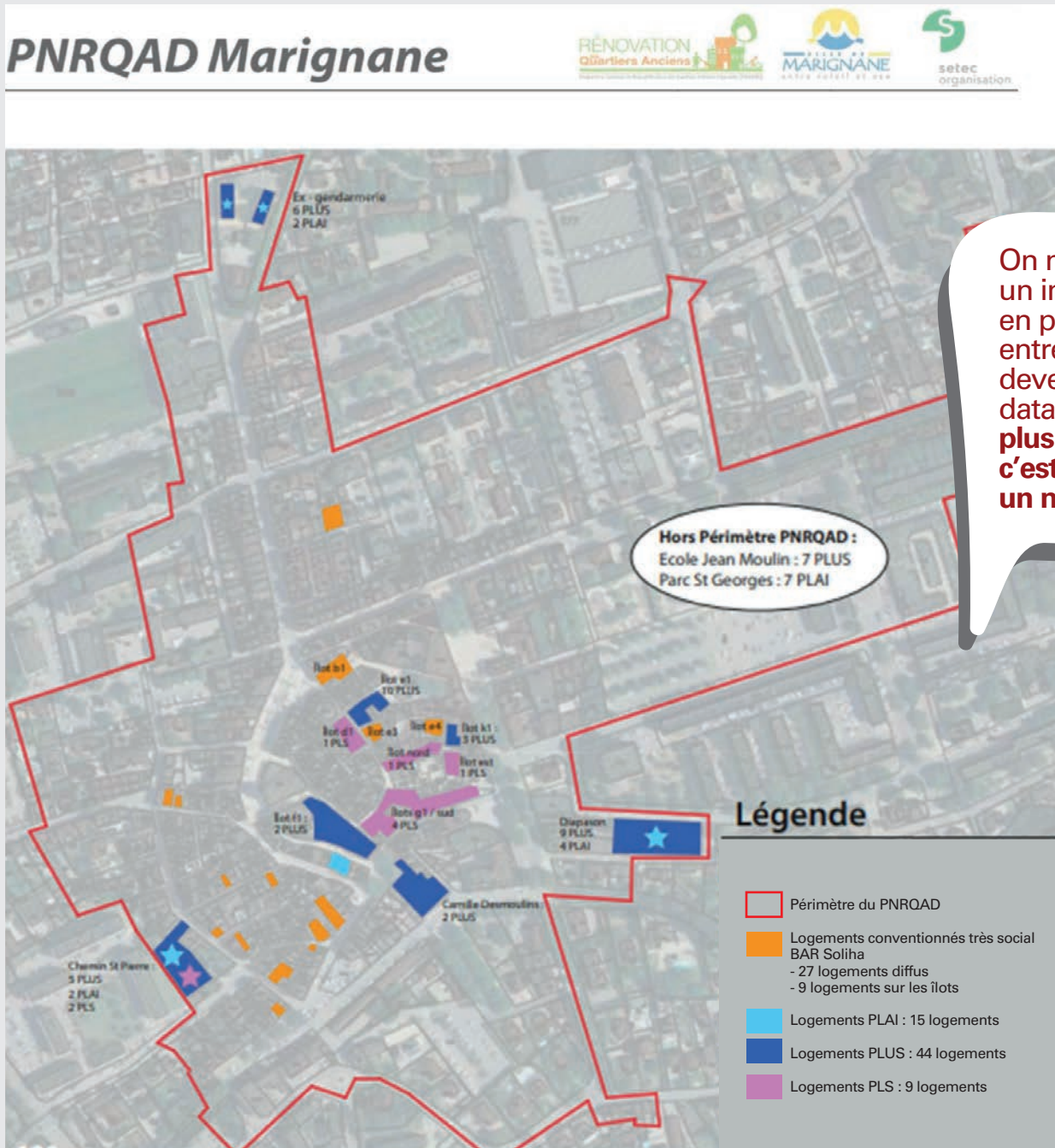
Bien évidemment, le promoteur désigné s'est frotté les mains de cette juteuse proposition émanant de notre formidable premier magistrat.

Et ce sont donc 123 logements (source : Magazine municipal de la Ville, dernier trimestre 2024) qui seront construits et plaqués sur un site qui est au cœur de l'histoire séculaire de notre ville.

## Plus qu'une erreur, c'est un MASSACRE !

Il n'y a qu'un Maire en France pour réussir, après presque 20 ans de mandat, à laisser son centre historique dans cet état. Il s'appelle Éric Le Dissès. Zéro avancée sur ce dossier en 18 ans et le seul projet pour Le Dissès, c'est la construction d'immeubles (source : foncierelogement.com) de 6, 9 ou 12 mètres de haut, dont l'un de 9 mètres reconstruit à 3 mètres de notre Église historique.

**Au total, ce sont 7 750 m² de logements qui vont être créés (source : foncierelogement.com), avec une majorité de logements sociaux (voir ci-dessous un total de 95 logements sociaux sur 123), dont la plupart au cœur du site le plus chargé d'histoire de Marignane.**



On ne construit jamais un immeuble d'habitations en plein cœur de ville entre son château historique devenu mairie et son église datant du XIIIème siècle **plus qu'une hérésie c'est un crime, un massacre sur la ville**







Jacques Lechat

4 octobre 2024

MARIGNANE

Conseil d'école du 25 juin à Guynemer (extrait du compte rendu affiché et donc consultable pour tous) :

Mme B... Directrice de l'Education évoque "un diagnostic visuel" pour détecter la présence d'amiante. Diagnostic visuel ? C'est donc ainsi que l'on traite la nécessité d'un diagnostic sérieux avant travaux ?

Maire irresponsable = enfants en danger !

De surcroît, Mme B... évoque du personnel Mairie formé au protocole spécifique pour travaux avec amiante. Jusqu'à preuve du contraire je considère que c'est faux. Quels agents (nominativement) sont intervenus ? et quelles preuves de leur formation ?  
Organisme de formation spécialisé et agréé ?

Maire irresponsable = enseignants en danger !

Enfin, ce sont les agents municipaux qui ont terminé le nettoyage alors que la société qui a effectué les travaux aurait dû faire entièrement ce nettoyage.

Certaines parmi ces agents ont indiqué avoir nettoyé de la poussière issue des travaux :

Maire irresponsable = personnel municipal en danger !

Les travaux ont été effectués durant l'été 2024 et terminés fin août.



Jacques Lechat

18 septembre 2023

MARIGNANE  
AMIANTE ÉCOLES ?  
Le Maire avait promis un diag amiante sur nos écoles aux enseignants et parents d'élèves pour cette rentrée 2023.  
Où est-il ?



Jacques Lechat

29 novembre 2023

AMIANTE : en faisant effectuer des tests en urgence Le Disses essaye de cacher l'absence de précaution de 2006 à 2023. Tests actuels avec capteurs placés à 2m de haut  
??? Nous voulons un bureau de contrôle pas choisi et payé par la Mairie



Jacques Lechat

20 septembre 2023

@Amiante/Écoles ?  
M. Le Disses  
Avant de vous occuper de l'uniforme scolaire occupez-vous de la santé des enfants, des enseignants et du personnel dans les écoles. Communiquez le rapport/diagnostic effectué.



Jacques Lechat

29 septembre 2024

Nous le savons depuis 2006, l'amiante est présente dans quasiment toutes nos écoles. L'amiante est inerte tant que l'on ne l'a touche pas. Or, de nombreux travaux y ont été effectués depuis et ceci sans aucune précaution préalable.

## Extrait d'un Conseil d'école à la Maternelle Guynemer



ACADEMIE D'AIX - MARSEILLE  
CIRCONSCRIPTION DE MARIGNANE  
ECOLE MATERNELLE GUYNEMER

- **EFFECTIFS ET REPARTITION DANS LES SIX CLASSES** : Effectif stable malgré la tendance nous accueillons une partie des élèves de l'école Les Raumettes.

Ecole de 160 élèves : 71 PS - 40 MS et 49 GS qui sont répartis dans 6 classes

- Le sol de la classe B9 et le couloir ont été refaits car les dalles étaient très abîmées et de l'amiante est présente. (suite à 2 RDV des parents élus avec le DGS)
- Les personnels ayant travaillé depuis de nombreuses années dans ces locaux sont inquiets quant aux possibles conséquences. Une enseignante montre des signes de présence d'amiante dans les poumons. Ces personnels aimeraient au moins avoir une reconnaissance d'exposition à l'amiante au cas où leur état de santé le nécessiterait plus tard.
- Le DTA de 2006 demandé depuis plusieurs années a enfin été reçu en septembre 2023 et le rapport de repérage amiante fait en 2023 montre la présence d'amiante à divers endroits : dangerosité avérée dans certaines zones pour les usagers car demande d'actions correctives.



# L'AMIANTE : LE POISON QUE LE MAIRE A VOULU METTRE SOUS LE TAPIS

Le Journal du Chat numéro 2 dénonçait largement le scandale de l'amiante dans les écoles. Mais le Chat dénonce depuis bientôt 18 mois le mépris avec lequel Éric Le Dissès expose sans vergogne et depuis des années les enfants, les enseignants et le personnel communal.

Le 1er post Facebook du Chat concernant l'amiante date du 18 septembre 2023 :

## MARIGNANE AMIANTE ÉCOLES ?

Le Maire avait promis un diagnostic amiante sur nos écoles aux enseignants et parents d'élèves pour cette rentrée 2023. Où est-il ?

**Rentrée 2023 ! Depuis ? Rien**, si ce n'est du mépris. Où sont les diagnostics avant travaux ? Quelles mesures ont été prises ? Existe-t-il un plan pluriannuel d'investissement qui programme la sortie de ce scandale sanitaire ? Non, rien du tout. Pire, la seule réponse du maire est de ne surtout pas chercher d'amiante, car sinon on va en trouver. Résultat : 4 ATSEM qui travaillent dans les écoles sont atteintes d'un cancer du sein, dont une étude de 2021 démontre qu'ils peuvent être provoqués par l'amiante.

## Comment nommer une telle attitude de la part du maire ?

Quand on laisse des enfants, du personnel municipal, du personnel enseignant totalement exposés à l'amiante,

### ON APPELLE ÇA COMMENT ?

Quand on fait certains travaux, depuis des années, dans les écoles (alors qu'on sait qu'il y a de l'amiante) sans diagnostic préalable, ou simplement avec un diagnostic visuel, sans précautions,

### ON APPELLE ÇA COMMENT ?

Quand on laisse les entreprises faire des travaux sans avertir les ouvriers de la présence d'amiante,

### ON APPELLE ÇA COMMENT ?

Quand on laisse du personnel municipal faire des travaux sans formation adaptée aux travaux à effectuer en milieu amianté,

### ON APPELLE ÇA COMMENT ?

Quand on laisse le personnel municipal faire le ménage après travaux alors que ce n'est pas à eux de le faire, mais à des entreprises spécialisées,

### ON APPELLE ÇA COMMENT ?

Mardi 25 février  
Fête des Roméo



## L'amiante, une bombe à retardement

Dans la plupart des cas, il n'y a aucun danger immédiat pour les élèves. Mais l'amiante est une **bombe à retardement** : les matériaux amiantés ont une durée de vie de 50 ans avant qu'ils ne libèrent leurs fibres, et ce, sans dégradation. Il suffit de percer un mur ou de le punaiser pour que des fibres se libèrent.

Or, une fibre d'amiante suffit pour provoquer un cancer, même des années après l'exposition aux matériaux. Les enfants seraient particulièrement à risque, puisque leurs voies respiratoires sont plus proches du sol et leurs défenses immunitaires encore faibles, précise l'enquête de "Vert de Rage". L'amiante a d'ailleurs été **reconnu cancérigène** en 1973 et interdit dans la construction en France en 1997.

Toutes les écoles construites avant cette date ont donc **l'obligation de produire tous les trois ans un DTA**, un Document Technique Amiante, censé être accessible aux usagers des bâtiments (parents d'élèves, enseignants, employés municipaux), pour identifier la présence d'amiante.

Quand vos collaborateurs vous expliquent qu'il ne faut pas faire ça, mais que vous continuez quand même,

### ON APPELLE ÇA COMMENT ?

## ON APPELLE ÇA LA MISE EN DANGER DE LA VIE D'AUTRUI...







### Bel exemple de massacre : la Maison Joseph – symbole du vertigineux déclin marignanais

La Maison Joseph, victime de 18 ans d'incompétence du Maire, s'ajoute à la longue liste des faillites Le Disses. Installée depuis 1949, cette boutique était l'emblème du "chic masculin marignanais". La clientèle venait de partout. Mais c'est terminé, le rideau est définitivement fermé. Éric Le Disses a tué ce commerce comme il l'a fait pour des dizaines d'autres. **Parole d'un propriétaire : "Vous avez vu l'état du centre-ville ? Vous avez vu l'état de la rue Maréchal Foch ? Des années et des années de travaux et rien n'avance. Qui aurait envie de venir jusqu'ici actuellement ? Ça fait des années que l'on me promet la fin des travaux..."** Et au bout du cauchemar... une nouvelle faillite Le Dissès.







# MASSACRE SUR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Le Journal du Chat numéro 2 a dénoncé toutes les fermetures des commerces de proximité, avec un maire qui n'a jamais agi, qui ne les a ni considérés, ni même reçus.

Comme si une telle attitude n'était pas suffisante, il s'entête à continuer d'achever les derniers survivants puisque, toujours dans cette opération intitulée PNRQAD au cœur de ville, il est prévu de créer 1 000 m<sup>2</sup> de commerces. (Source : fonciereloge-ment.com)

1 000 m<sup>2</sup>, c'est énorme et c'est mener les commerces qui survivent encore péniblement à leur extinction définitive.

Et par ailleurs, qui va louer ou acheter ces commerces ? C'est une vraie question, car nous avons tous vu ce que sont devenus les commerces rachetés...

## CE QUARTIER APPARTIENDRA-T-IL ENCORE DEMAIN AUX MARIGNANAIS ?

On peut légitimement se poser cette question.

En effet, ce quartier est déjà très impacté par l'immigration.

Avec autant de logements sociaux supplémentaires, il peut rapidement devenir une extension, un agrandissement du quartier turc voisin.

Quant aux commerces, il est évident que l'appropriation, puis ensuite la transmission de ces commerces créés et concentrés sur ces 1 000 m<sup>2</sup> ne seront pas maîtrisables par la puissance publique. Ce sera la porte ouverte à toutes les formes de commerces.

La réalité, la vérité que l'on doit aux Marignanais(e)s, c'est de dire que nous allons assister là, davantage à l'extension d'un quartier populaire déjà existant, qui va dégrader plus encore notre commune, qu'à une requalification urbaine qui en rehausserait son niveau. Seul point positif, la création de l'École des Arts. Mais dans quel environnement va-t-elle sereinement fonctionner ? Qui osera envoyer ses enfants au cours du soir ?

S'agissant de l'évocation de la population turque dans ce quartier et de son extension sur les commerces et les logements sociaux, il n'y a pas, dans les propos du Chat, une approche discriminatoire, mais une analyse logique qui croise évolution sociologique, proximité existante avec le quartier turc et logique de trajectoire territoriale.





# MASSACRE AU JAÏ

Entre les habitants du Jaï et Éric Le Disses, la procédure de divorce est déjà entamée. Perdu dans sa folie de penser que Marignane pouvait et devait être une ville touristique, le Maire a choisi le Jaï comme haut lieu central de son tourisme rêvé, fantasmé, déliré.

Hôtel 5 étoiles, boîtes de nuit, restaurants et glaciers... "le grand projet" présenté naguère en porte-à-porte auprès des résidents du Jaï ne fait plus du tout rêver. D'abord parce que ce projet n'est plus celui qui a été présenté à coups d'images de cartes postales, et ensuite parce que les habitants du Jaï ont compris qu'un projet touristique de masse signifierait la fin de leur tranquillité. Ce n'est pas un projet délirant que veulent les habitants du Jaï, ce qu'ils veulent, c'est LATRANQUILLITÉ ! Ce n'est pourtant pas difficile à comprendre.

Et ça tombe bien, puisque le Chat souhaite préserver ce cordon dunaire doté d'une grande richesse écologique et d'habitants qui possèdent un très fort attachement à leur lieu de vie.

**La question est donc celle-ci :**

Les habitants du Jaï, endormis aux chants des sirènes le Disséennes, vont-ils finalement se réveiller et comprendre qu'Éric Le Disses veut réaliser son mythomane projet touristique chez eux, au détriment de leur sérénité ?

**Et pourtant, il y a tant à faire :**

- LUTTER CONTRE L'ÉROSION DUTRAIT DE CÔTE,
  - METTRE EN PLACE UNE GESTION DES ALGUES VERTES,
  - LUTTER POUR PROTÉGER LES PLAGES DES DÉCHETS,
  - LUTTER CONTRE LA POLLUTION SONORE DE CERTAINS ÉTABLISSEMENTS,
  - LUTTER CONTRE LA PÊCHE EXCESSIVE ET ILLÉGALE QUE DÉNONCE LE CHAT DEPUIS DES MOIS,
  - LUTTER CONTRE LES REJETS DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE DE ST-CHAMAS : Rappelons que Mme Tardy, qui y représente seule Marignane, ne vient quasiment jamais au Conseil Syndical du GIPREB, idem pour M. Le Disses qui ne vient jamais à aucune réunion du Comité d'Étang.
  - ARRÊTER DE FAIRE PEUR AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISONS AU JAÏ QUI DOIVENT ÊTRE RASSURÉS.
- Le maire n'hésite jamais à faire planer le fait que certaines extensions ne seraient pas prescrites, que lui est sympathique, mais qu'un autre maire pourrait revenir là-dessus. Foutaise et drôle d'intimidation.

**Le Chat reviendra dans un document spécifique pour évoquer tous ces problèmes avec les habitants du Jaï. Tout comme il reviendra de manière spécifique sur la vie et les enjeux dans d'autres quartiers de Marignane.**

**Le Jaï est en danger.**

Éric Le Disses trahit les habitants du Jaï comme il trahit les habitants de tous les autres quartiers.

C'est pourquoi, aux prochaines élections municipales de 2026, chaque électrice, chaque électeur devra savoir distinguer conviction politique nationale et souhait municipal. Ce point EST FONDAMENTAL si vous ne voulez pas en prendre pour 6 ans de plus !

Il a trahi Marignane comme il a trahi tout le monde toute sa vie.

Il n'a cessé de détruire cette ville tout en claironnant à qui veut bien l'entendre qu'il la défend. Après 18 ans, les masques sont tombés, tout le monde a compris qui il est. Aucun mensonge ne pourra plus le réhabiliter.

**"La vérité existe. On invente que le mensonge."**

**Il est le mensonge, nous sommes la vérité.**

Il est grand temps de changer de maire !







# MASSACRE SUR LE PERSONNEL MUNICIPAL

Les bruits d'un très grand malaise parmi les personnels de la Mairie s'amplifient.

De nombreux arrêts pour des dépressions liées à l'activité professionnelle et aux pressions subies s'en sont suivis.

Le Chat a été saisi par de très nombreux messages qui lui ont été adressés via Messenger, et un dossier très étayé a été communiqué au Centre Départemental de Gestion, qui suit les questions relatives aux agents fonctionnaires des collectivités.

Il faut absolument faire émerger la vérité sur ces affaires. Il est impératif que la parole se libère. Il existe un dispositif efficace de signalement via la plateforme ALLODISCRIM

Alors, une seule question :

Pourquoi le maire refuse-t-il que la ville adhère au Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, qui porte ce dispositif ALLODISCRIM ?

**Aurait-il peur de ce que les agents vont révéler ? Bien sûr qu'il a peur, mais la vérité est proche d'éclater. La fin de l'impunité des cadres supérieurs incompetents qui auront tant fait souffrir d'agents va bientôt prendre fin ! Ces petits chefs vont bientôt devoir rendre des comptes et se justifier devant la justice.**



## DISPOSITIF DE SIGNALEMENT



**Personne ne peut laisser perdurer une telle souffrance parmi les agents de la ville, qui sont si nombreux à aimer leur travail, à aimer travailler dans le service public pour le public.**





Cette absence soulève des questions : simple maladie, manque de réponses...

DERNIERE MINUTE

# ENTRE MENSONGES ET DEROBADES

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER :

**Le 27 février 2025, le conseil municipal devait présenter les grandes orientations budgétaires pour 2025, mais M. le Maire était absent. Cette absence soulève des questions : simple maladie, manque de réponses, incapacité ou problème lié au scandale de l'amiante ?**

Le rapport sur les orientations budgétaires, un document obligatoire pour le vote du budget du 3 avril 2025, aurait dû détailler les dépenses de fonctionnement, les investissements et les grands projets de la ville. Cependant, le rapport de 80 pages est décevant : 30 pages sont consacrées à des sujets étrangers à Marignane, comme la croissance économique allemande et l'élection de Trump, avant d'évoquer vaguement les finances locales.

**... Bref, le maire aurait voulu « noyer le poisson » qu'il ne s'y serait pas pris autrement.**

**Et pour Marignane alors ? Jugez par vous-même :**

**• 4 pages plus que floues sur 80 pour décrire les 46 millions de dépenses de fonctionnement de la ville pour 2025 ! 4 pages dont on ne peut rien faire.**

Lorsque M. Blocquel a été interpellé sur les soi-disant 40 policiers municipaux, sa réponse a été la suivante : "Ils existent administrativement." **M. l'adjoint à la sécurité admet qu'ils n'existent que sur le papier. Une véritable honte et un mépris total pour les Marignanais.**

En matière d'investissements, ce fut pire : 2 pages de tableaux sans aucune précision. 2 pages pour 2025, 2026 et 2027. Deux pages pour les 3 prochaines années avec soi-disant en guise de priorité l'éducation.

Or, le rapport ne prévoit qu'un maigre investissement de 1,2 million d'euros sur trois ans pour l'éducation, soit moins de 25 000 euros par école, et rien pour le désamiantage. M. Terrier a d'ailleurs affirmé en plein conseil municipal :

**"Concernant l'amiante, toutes les études ont été faites, il n'y a pas de risque."- Bien au contraire, le chat pense qu'il y a mise en danger de la vie d'autrui. M. Terrier, vous venez de vous rajouter tout seul à la liste des personnes qui vont devoir répondre de ce scandale.**

Quant à la sécurité, aucun financement n'est prévu, pas une caméra, ni un équipement pour la police municipale. **Pire encore, les maigres investissements ne sont financés qu'à seulement 25 % par des subventions, le plus bas taux de toutes les communes du département. Toutes les autres communes obtiennent au moins 50 %, voire 80 % pour certains projets.**

Concernant les impôts, M. le Maire se vante d'une baisse de 2 %, après une hausse de 11 % les deux années précédentes. Il tente de rejeter la responsabilité sur la métropole, où il a lui-même voté les hausses. Rappelons qu'il en est vice-président. Cette duplicité ne fait qu'accentuer son image d'imposteur.

**Le conseil municipal fut houleux, avec M. Éric Migliore annonçant son départ du groupe, affirmant que la tromperie était désormais trop évidente. Le prochain conseil du 3 avril promet d'être encore plus tendu.**

**SUIVEZ TOUTES  
LES ACTUALITÉS DU CHAT**  
sur facebook (jacques lechat)  
sur internet - [www.jacqueslechat.fr](http://www.jacqueslechat.fr)

